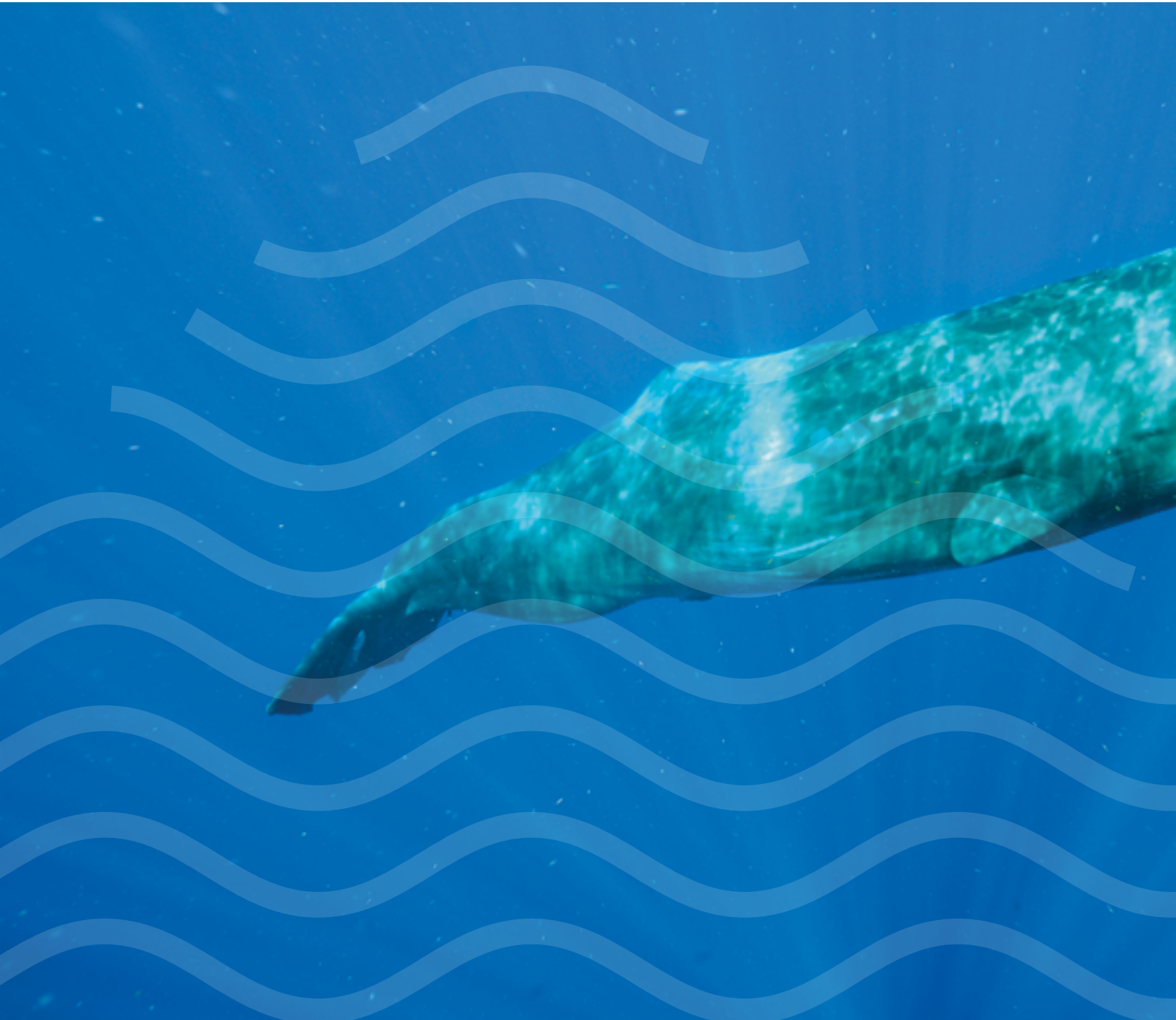


**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

MAMMIFÈRES MARINS
**SENTINELLES DE LA
SANTÉ DES OCÉANS**







MAMMIFÈRES MARINS, SENTINELLES DE LA SANTÉ DES OCÉANS

Les eaux françaises abritent 71 des quelques 120 espèces de mammifères marins connues dans le monde. La France est, avec le Royaume-Uni, le seul pays à être présent dans quatre des cinq océans. Avec 11 millions de km², c'est la deuxième nation maritime en termes de superficie. Compte tenu du nombre d'espèces qui fréquentent ses eaux, la France a une responsabilité particulière sur les problématiques de connaissance et de conservation, missions qui sont au cœur de l'Agence française pour la biodiversité.

Certaines zones marines jouent un rôle important pour les mammifères marins en matière de reproduction, d'alimentation, de repos etc. Le caractère migrateur de nombreuses espèces oblige par ailleurs à connaître et protéger à différentes échelles, d'où la diversité des moyens de surveillance et de protection et la nécessité de coopérer avec les autres États. À ce titre, le lancement de la campagne d'observation Accobams Survey Initiative, en juin 2018 à Malaga en Espagne, à l'échelle de l'ensemble du bassin, constitue une étape importante dans la connaissance de la répartition des populations de mammifères marins en Méditerranée. L'Agence française pour la biodiversité, partenaire clé de cette campagne voit ainsi se concrétiser plusieurs années d'efforts auxquels elle a largement contribué¹. Son engagement en faveur de la protection des mammifères marins se traduit par de nombreuses autres actions dans l'Hexagone, dans les Outre-mer et sur le champ de la coopération régionale (voir p.5 les principales actions).

Placés au sommet de la chaîne alimentaire, les mammifères marins jouent un rôle fondamental dans l'équilibre du milieu marin et pour la surveillance de son état écologique. Très populaires, les mammifères marins n'en demeurent pas moins encore mal connus d'un point de vue scientifique. Une grande part du mystère demeure quant à leur mode de vie, leur biologie et l'état de conservation des populations. Leur protection passe par l'amélioration des connaissances. Leur étude et leur suivi peuvent renseigner sur l'état de santé de l'ensemble du milieu marin.

SOMMAIRE

Mammifères marins, sentinelles de la santé des océans	3
Mammifères marins, espèces menacées et protégées	4
Les principales pressions sur les mammifères marins	5
Mammifères marins, de bons indicis !	5
Le contexte de l'action de l'AFB	6
Les principales actions de l'AFB en faveur des mammifères marins	7

¹ <http://www.accobams.org/main-activites/projects/accobams-survey-initiative/>



MAMMIFÈRES MARINS, ESPÈCES MENACÉES ET PROTÉGÉES

Compte tenu du déclin d'un grand nombre d'espèces, les mammifères marins sont considérés comme espèces protégées dans une grande majorité de pays. Leur chasse, leur destruction et leur commerce sont généralement interdits ou très sévèrement réglementés. De nombreuses espèces figurent sur la liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) dans les classifications « en danger critique d'extinction », « en danger » ou « vulnérable ». Par ailleurs, le manque de connaissance pour beaucoup d'entre elles ne permet pas d'évaluer l'état des populations. Les mammifères marins, selon les espèces, font l'objet de différents statuts de protection sur le plan international ou national. Parmi les plus marquants :

- espèces protégées par la convention intergouvernementale sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) ;
- espèces inscrites à l'annexe II de la directive européenne « Habitat-Faune-Flore » : marsouin commun, grand dauphin, phoque gris et veau marin ;
- espèces protégées par différents accords régionaux (Accobams) ou conventions de mers régionales (OSPAR Manche-Atlantique du Nord-Est, Carthagène aux Antilles, CCMLAR en Antarctique...).

AU NIVEAU MONDIAL

23 % des espèces sont « en danger » dont des espèces qualifiées « en danger critique d'extinction » comme le marsouin du Pacifique (*Phocoena sinus*) aussi connu sous le surnom de vaquita (extinction imminente), le dauphin de Maui, la baleine franche de l'Atlantique Nord.¹

À noter que certaines espèces se portent bien, en partie grâce aux mesures de protection qui portent leurs fruits. C'est le cas notamment de la plupart des pinnipèdes (phoques, otaries, morses), exception faite du phoque à capuchon en Atlantique Nord et du phoque-moine en Méditerranée.

En France, on ignore le statut de conservation des populations pour la moitié des espèces de baleines à dent et pour un tiers des baleines à fanon.

¹ Source : [Schipper, J.; Chanson, J. S.; Chiozza, F.; Cox, N. A. (2008). «The status of the world's land and marine mammals: diversity, threat, and knowledge». *Science*. 322 (5899): 225–230.

LES PRINCIPALES PRESSIONS SUR LES MAMMIFÈRES MARINS

En dépit d'un statut renforcé de protection, les mammifères marins restent soumis à de nombreuses menaces à l'origine du déclin de certaines populations. La plupart d'entre elles sont liées aux activités humaines. Celles-ci incluent les risques de collisions dus à la navigation, la dégradation des habitats (provoquée en particulier par l'urbanisation et le tourisme), les perturbations sonores, les captures accidentelles par les engins de pêche ou encore les pollutions. Le changement climatique représente une pression supplémentaire dans l'équilibre de leur environnement.

La compréhension des interactions entre mammifères marins et activités humaines sont des enjeux de gestion et de protection importants pour ces espèces sur lesquelles travaille notamment l'AFB.

MAMMIFÈRES MARINS, DE BONS INDICS !

Les mammifères marins sont de bons indicateurs de la santé des écosystèmes marins, étant placés au sommet de la chaîne alimentaire. Les mammifères marins sont soumis à de multiples pressions et y sont particulièrement sensibles. Leur présence peut donc constituer un reflet de la qualité ou de perturbations du milieu marin. Leur suivi régulier peut renseigner sur des changements dans l'équilibre des écosystèmes marins. Enfin, la vitalité des populations témoigne de la qualité de leurs habitats. C'est



pourquoi une meilleure connaissance et des suivis réguliers des mammifères marins sont stratégiques pour leur protection, mais aussi pour la protection du milieu marin dans son ensemble.



LE CONTEXTE DE L'ACTION DE L'AFB

Entreprise il y a dix ans par l'ex-Agence des aires marines protégées, l'action poursuivie par l'AFB en faveur des mammifères marins permet de répondre aux missions de l'établissement, aux politiques publiques environnementales et aux engagements internationaux de la France. Les mammifères marins font partie des thèmes de la directive-cadre Stratégie pour le milieu marin (DCSMM) qui vise au rétablissement du bon état écologique des eaux européennes, et dont l'AFB coordonne le programme de surveillance « mammifères marins – tortues marines ». Les suivis de mammifères marins contribuent également à qualifier l'état de santé d'une aire protégée, à étayer la mise en place de mesures de gestion ou encore à éclairer les décisions sur l'implantation d'activités économiques et industrielles en milieu marin. Un appui technique est apporté pour accompagner les acteurs socioéconomiques dans l'évolution et l'adaptation des pratiques comme dans le cas des captures accidentelles. La connaissance des mammifères marins est aussi au cœur de la gestion des sites Natura 2000, du sanctuaire Agoa de mammifères marins aux Antilles ou de l'appui de l'AFB aux autres gestionnaires d'aires marines protégées (le

sanctuaire de mammifères marins de Pelagos, les parcs nationaux et réserves avec partie marine...). Des plans d'action nationaux comme ceux dédiés à la sauvegarde des dugongs et aux cétacés ont été mis en place et l'AFB les coordonne ou les finance... Compte tenu des très vastes aires de répartition et du caractère migrateur de certaines espèces, les responsabilités de protection sont souvent partagées. La connaissance et la protection des mammifères marins imposent donc de développer des projets de coopération à l'échelle régionale des régions marines, de renforcer les capacités des différents acteurs et de mutualiser et coordonner au maximum les actions. Toujours sur le plan international, la connaissance et les suivis de mammifères marins alimentent les experts français dans le cadre de projets internationaux, comme par exemple l'identification de zones importantes pour les mammifères marins (IMMA) actuellement en cours.

Enfin, compte tenu de leur popularité auprès d'un large public, les mammifères marins sont un vecteur important en matière de sensibilisation à la protection des océans.



LES PRINCIPALES ACTIONS DE L'AFB EN FAVEUR DES MAMMIFÈRES MARINS

LES CAMPAGNES DE CONNAISSANCE À GRANDE ÉCHELLE

PROGRAMMES D'OBSERVATION PAR SURVOLS AÉRIENS DE LA MÉGAFAUNE MARINE (SAMM)

Les campagnes de suivi SAMM ont lieu tous les six ans dans le cadre de la directive-cadre Stratégie pour le milieu marin dans les eaux de métropole. Elles peuvent s'associer à des campagnes à plus grande échelle (les campagnes SCANS) en Atlantique Nord-Est et désormais en Méditerranée avec le lancement de la campagne *Accobams Survey initiative* pendant l'été 2018 (voir page 1). Toutes s'intéressent aux mammifères marins côtiers mais aussi aux oiseaux marins, aux tortues marines, aux déchets et activités humaines en mer.

PROGRAMME D'OBSERVATION DE LA MÉGAFAUNE MARINE DANS LES OUTRE-MER

Ce programme de Recensement des mammifères marins et autre mégafaune pélagique par observation aérienne (Remmoa) vise à étudier la répartition de la grande faune marine sur l'ensemble des eaux tropicales françaises. Un premier cycle entamé en 2008 aux Antilles a permis d'établir un état initial dans les eaux françaises ultramarines. En 2017, l'AFB a lancé le cycle 2 de Remmoa qui permet de revenir sur l'ensemble des secteurs déjà survolés, de comparer les résultats et de suivre les évolutions. Jamais un tel effort de connaissance n'avait été déployé à une telle échelle : 4 millions de km² survolés et observés. Découvrez la plaquette présentant les résultats de Remmoa et les espèces observées : <http://fr.calameo.com/read/003502948fcce8bcc0f75>

CAMPAGNES ANNUELLES D'OBSERVATION DE LA MÉGAFAUNE MARINE PAR OBSERVATION À BORD DES NAVIRES HALIEUTIQUES DE L'IFREMER (MEGASCOPE).

Cinq campagnes sont organisées chaque année. Complémentaires des campagnes aériennes, elles permettent d'évaluer la variabilité spatiale et les dynamiques de populations de mammifères marins et d'oiseaux marins en fonction des saisons.



INTERACTIONS ENTRE LA PÊCHE ET LES MAMMIFÈRES MARINS ET LA LIMITATION DES CAPTURES ACCIDENTELLES

À l'échelle nationale, l'AFB contribue techniquement aux travaux d'un groupe de travail sur les captures accidentelles de dauphins communs en Atlantique suite aux échouages massifs dans le golfe de Gascogne début 2017.

ÉCHOUAGES

Un réseau national d'échouages (RNE) a été mis en place en 1972. Il constitue la plus importante série historique de données concernant les mammifères marins en France et l'une des plus longues à l'échelle européenne. Ce réseau intervient sur les animaux échoués morts ou vivants. Près de 2000 mammifères marins se sont échoués sur les côtes françaises en 2017, dont environ 1650 cétacés. Les données et échantillons collectés permettent de fournir de nombreuses connaissances scientifiques pour la conservation des espèces. Ce réseau de 400 correspondants répartis sur tout le territoire permet aujourd'hui de suivre les pressions qui pèsent sur les mammifères marins. L'AFB finance la coordination nationale confiée à l'Observatoire Pelagis, unité mixte de service de l'Université de La Rochelle et du CNRS. De nombreux agents de l'AFB, principalement dans les parcs naturels marins, participent aux interventions de terrain et sont membres du réseau.

LES ACTIONS LOCALES

SUIVI DES GRANDS DAUPHINS ET DES PHOQUES GRIS DANS LES PARCS NATURELS MARINS

Le Parc naturel marin d'Iroise abrite une des colonies de phoques les plus importantes de France¹, et deux des trois groupes sédentaires de grands dauphins en Atlantique. Les parcs naturels marins du golfe du Lion, du cap Corse et de l'Agriate et celui des estuaires picards et de la mer d'Opale réalisent également des suivis de mammifères marins. D'autres suivis sont également réalisés dans le cadre de sites Natura 2000 en mer comme par exemple sur le site des Étocs, Finistère.

PLAN NATIONAL DUGONG

Le gouvernement de Nouvelle-Calédonie décline le plan national pour la protection des dugongs. Les eaux de Nouvelle-Calédonie abritent la plus grande population de dugongs des eaux françaises (800 individus environ). L'antenne de l'AFB a coordonné les deux cycles du plan d'action et finance désormais le troisième cycle².



LA PÊCHE ET LA LIMITATION DES CAPTURES ACCIDENTELLES

Un projet a récemment été déposé au Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP) par le Comité national des pêches maritimes et des élevages marins en partenariat avec l'Ifremer, l'Observatoire Pelagis, l'Agria et Pêcheurs de Bretagne pour tester des dispositifs et stratégies d'actions afin de limiter les captures accidentelles de dauphins communs. L'AFB accompagne techniquement les travaux : test de pingurs -balises sonores répulsives- sur les chaluts pélagiques, évolutions technologiques d'engins sur les filets, enquêtes auprès de patrons et élaboration de stratégie innovante.

Localement, le Parc naturel marin d'Iroise s'intéresse depuis plusieurs années à la compréhension des interactions entre pêcheries et mammifères marins (projet Inpecmam), tant sur des questions de captures accidentelles que de déprédation (capture d'espèces d'intérêt halieutique par les animaux) des phoques dans les engins de pêche. La Réserve naturelle des Sept-Îles en partenariat avec le Comité départemental des pêches des Côtes d'Armor travaille également sur ces questions.

¹ <http://www.parc-marin-iroise.fr/Richesses-naturelles/Ouessant-et-ses-ilots-satellites/Les-cetaces>

² Pour en savoir plus : <http://www.aies-marines.fr/Documentation/Plan-d-action-Dugongs-Nouvelle-Caledonie>

ÉVOLUTION DES PRATIQUES DE WHALE WATCHING (OBSERVATION DES MAMMIFÈRES MARINS)

Le sanctuaire Agoa et les Parcs naturels marins d'Iroise et de Mayotte ont mis en place des chartes de bonnes pratiques permettant l'approche respectueuse de mammifères marins. Par ailleurs, le programme de mesures de la directive-cadre Stratégie pour le milieu marin en Méditerranée occidentale recommande quant à lui le développement du système de reconnaissance «High Quality Whale Watching» ® ACCOBAMS/Pelagos¹. L'antenne Méditerranée de l'AFB contribue financièrement et techniquement à la promotion de ce label à l'échelle méditerranéenne. Le Parc naturel marin de Mayotte travaille à la mise en place d'une expérimentation de ce label auprès des opérateurs de leur secteur. Dans le cadre de ces chartes et label, des formations destinées aux professionnels sont également dispensées.

MISE EN PLACE DE DISPOSITIFS ANTICOLLISION

La loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages de 2016 a imposé aux navires français de plus de 24 mètres navigant plusieurs fois par an dans les eaux des sanctuaires de mammifères marins Pelagos en Méditerranée et Agoa aux Antilles françaises de s'équiper de dispositifs permettant de signaler la présence de mammifères marins afin d'éviter les collisions. L'AFB travaille avec les armateurs à la mise en place de la réglementation et l'équipement progressif des navires.



COOPÉRATION POUR LA PROTECTION DES MAMMIFÈRES

LE PROJET EUROPÉEN CARIBBEAN MARINE MAMMALS PRESERVATION NETWORK (CARI'MAM)

Sur financement européen, ce projet vise à renforcer la coopération et les outils des gestionnaires d'aires marines protégées engagés dans la préservation des mammifères marins dans la Caraïbe. Il est coordonné par le sanctuaire Agoa qui dépend de l'AFB et le Centre d'activités régional pour les espèces et les espaces spécialement protégés de la Caraïbe (CAR-SPAW).

OBSERVATION PAR SATELLITES

Le projet européen EO4wildlife, dont l'AFB est partenaire, vise à élaborer une plateforme informatique à destination de la communauté scientifique et des gestionnaires d'AMP du monde entier qui permettra d'accéder facilement à des données satellitaires sur l'environnement marin (température, direction et force des courants marins, bathymétrie, concentration en chlorophylle, etc.). Ce projet teste également la faisabilité du suivi des mammifères marins par imagerie satellite à très haute résolution.

Pour en savoir plus : <http://eo4wildlife.eu/>

¹ Marque développée conjointement avec l'Accord Pelagos et animée par l'association «souffleurs d'Écume».



PARTENARIAT ET JUMELAGES DU SANCTUAIRE AGOA DE MAMMIFÈRES MARINS DES ANTILLES AVEC D'AUTRES AIRES MARINES PROTÉGÉES ÉTRANGÈRES

Ces jumelages visent à améliorer la protection et la gestion des espèces migratrices fréquentant plusieurs sites selon la période de l'année et de développer les compétences techniques partageant des problématiques communes. Le sanctuaire Agoa est officiellement jumelé avec Stellwagen Bank National Marine Sanctuary aux États-Unis, le Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent au Canada et avec Yarari dans les îles caribéennes hollandaises.² Par ailleurs, le sanctuaire Agoa et celui de Pelagos en Méditerranée ont signé en avril dernier un partenariat afin de partager les bonnes pratiques, de favoriser les échanges notamment sur l'efficacité des mesures de gestion respectives et de mettre en place des actions communes.

AIRES IMPORTANTES POUR LES MAMMIFÈRES MARINS (IMPORTANT MARINE MAMMAL AREAS, IMMAs)

Il s'agit d'un processus scientifique d'identification et de délimitation des habitats qui sont jugés importants pour une ou plusieurs espèces de mammifères marins. Ces zones présentent un fort potentiel et auraient un intérêt à être gérées en termes de conservation des espèces et des habitats. L'AFB contribue à ce processus international porté par l'UICN en mettant à disposition des données et des experts scientifiques. L'AFB a soutenu l'organisation d'un atelier scientifique IMMA dédié à l'océan Austral à Brest en octobre 2018.³

² Pour en savoir plus : <http://www.sanctuaire-agoa.fr/Agoa/Jumelages>

³ Pour en savoir plus : <https://www.marinemammalhabitat.org/activities/immas/>

À propos de l'Agence française pour la biodiversité : l'Agence française pour la biodiversité (AFB) est un établissement public du Ministère de la transition écologique et solidaire. Créée le 1^{er} janvier 2017, l'Agence regroupe l'Agence des aires marines protégées, l'Atelier technique des espaces naturels, l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques et l'établissement Parcs nationaux de France. Elle exerce des missions d'appui à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de la connaissance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité des milieux terrestres, aquatiques et marins.

Crédits photo : Franck Mazéas ; Marc Allaria - www.photo-sousmarine.com ; Line Viera / Agence française pour la biodiversité ; Aquasearch ; Martial Dosdane / province Sud ; Pierre Larue ; Benjamin Guichard / Agence française pour la biodiversité ; Seablue Nils ; Ghislain Doremus / Pelagis / Agence française pour la biodiversité ; Vincent Bretille / Agence française pour la biodiversité. **Maquette et mise en page** : Claude Bourdon / Agence française pour la biodiversité.

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



www.afbiodiversite.fr • [@afbiodiversite](https://twitter.com/afbiodiversite)
Agence française pour la biodiversité
Site de Vincennes : « Le Nadar », Hall C
5, square Félix-Nadar, 94300 Vincennes - Tél. : 01 45 14 36 00